

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 52

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182040>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

secret de l'entretien longtemps prolongé des animaux aquatiques. On sait que l'oxygène respiré par les animaux se transforme en acide carbonique, et que ce dernier gaz, méphitique pour les animaux, devient une source de nourriture pour les végétaux. A leur tour, les plantes, après avoir utilisé l'acide carbonique, émettent de l'oxygène, et cet échange de bons procédés rétablit l'équilibre ; c'est pourquoi les mares couvertes d'une végétation verdâtre entretiennent la vie d'une foule d'êtres.

Profitant de cet exemple, nous placerons dans l'aquarium un certain nombre de plantes d'eau, qui, bien loin d'être une source de putréfaction, soutiendront au contraire la santé de nos élèves ; et ces plantes se trouvant ordinairement habitées par une foule d'animalcules, les hôtes de l'aquarium pourront faire grasse chère sans que nous ayons trop souci de leur existence.

Si la végétation s'accroît outre mesure, si elle envahit par trop le domaine des animaux, nous y porterons remède en introduisant dans l'aquarium de petits escargots d'eau ; ceux-ci brouteront les pâtures trop luxuriants, et de nouveau l'équilibre se rétablira.

Que de sujets d'études pour le naturaliste, même le moins expérimenté. Il ne s'agit plus d'une sèche nomenclature ennuyeuse et fatigante : l'aquarium nous fait assister aux mille petits secrets de la vie des êtres qui sont à notre portée ; il nous permet de voir les combats, les ruses de guerre, les travaux domestiques et la vie de famille de ces populations insimes et trop souvent méprisables à notre œil égoïste.

S. BIELER.

(A suivre.)

On nous a souvent demandé où l'on pouvait se procurer des microscopes à bon marché et pourvus cependant d'une assez large platine, qui permette l'examen de préparations de grande dimension. Nous en avons vu de fort jolis chez M. Pouzet, rue du Mont-Blanc, à Genève. Cet opticien nous a fourni d'excellents verres dans ses objectifs des numéros inférieurs. — Nous pourrions recommander aussi les petits microscopes du prix de 20 et 25 fr., que le Bazar vaudois a reçus dernièrement. Ces instruments donnent un grossissement de 75 diamètres environ (5.500 fois en surface), et, bien qu'ils ne soient pas appropriés à des études sérieuses, ils peuvent former un charmant cadeau d'étrennes.

La fenna Djan.

Ne l'ai avâi nion po contreyî coumeint la fenna à Djan dè la Gollie, quand l'avâi met sa berretta dè travers. Vo lai arâ de bllian que vos arâi de nâi. Se Djan l'ai desâi : Ne fâ rein tsaud, pouâvè comptâ que l'ai repondâi tot l'einvè, et sè sarâi fâ traire la leingua pllietou que de l'ai repondre : Lé veré.

Lâi avâi bin dâi iâdzo dâi regauflâie*. Djan, tot boun enfant que l'irè, sè cotâve quand l'avâi rèson, et on oïessâi dâu bruit pè l'ottô, dâi ronnâies et dâi bouailâies, et dâi iadzo on écwalla que la fenna ècarfaillivè po sè revendzi su ôquiè.

Què-te arrevâ ein aprî, néin sè rein, feinnameint qu'on biau matin la fenna sè laissa tzesi dein la

Brouïe ; parait que fasâi la buïa. Avâi-te volliu sè destruire ? ne paraît portant pas.

Vatelè dan mon Djan que co avau, et lè dzein aprî, et que tzertzé, que tzertzé et que ne traûvè rein.

— Sara pllie bas ; allein pllie bas, qu'on l'ai criavè, et l'allâvan, l'allâvan et adî mein dé fenna.

A la fin vaitzé Liaudo, qu'avâi ohiu bramâ, quarrevè assebin.

— Ah ! te tzertzé ta fenna avau l'iguie, t'i onco on bon Djan, va. E-t-e que lè fennè ne fan pas adî l'einvè dè cein qu'on l'aû dit. Rein que po contreyî l'ara remontâ l'iguie : Crâi mè, se te vâu la trova, tzertze ein amont.

L. F.

La petite commune de M***, située au cœur du Jorat, nous donne un curieux exemple d'attachement à ses administrateurs. Sa municipalité est composée de cinq membres, dont le doyen de rang occupe son poste depuis 1834, et a rempli les fonctions de syndic pendant nombre d'années ; le second fut nommé en 1836 ; le troisième en 1849 ; le quatrième en 1852, et enfin le cinquième en 1853. — A Lausanne, nos municipaux ne vieillissent pas ainsi sur leurs fauteuils ; on congédie souvent ceux qui voudraient rester, et ceux qu'on voudrait garder s'en vont.

Le cocher de M. Thiers. — On attribue en grande partie l'état d'irritation nerveuse dans lequel se trouvait dernièrement M. Thiers à la perte cruelle qu'il vient de faire en la personne de Jean-François Lantier, son cocher favori. Et les plaisants de s'écrier : « Le cocher du président étant mort, qui conduira le char de l'Etat ? »

Jean n'était plus en activité de service : c'était un cocher honoraire ; sa vieillesse ne lui permettait plus de monter sur ce siège d'où il avait si longtemps regardé la foule d'un air superbe. Il fallait le voir avant 1840, lorsque, redressant son grand corps d'athlète, il rassemblait ses chevaux pour les faire passer sans accroc à côté d'un carosse bourgeois. C'est que cet homme grand conduisait à la Chambre son excellence M. le ministre, qu'il considérait comme le plus grand homme moderne et même de l'antiquité, quoiqu'il ne lui allât pas à la ceinture et qu'il eût une petite voix de fausset incapable de faire dresser l'oreille d'un cheval hongre.

Si vous aviez demandé à Jean quelle différence il y avait entre les deux Napoléon, il vous aurait répondu : « Ne me parlez pas du petit, c'était un misérable ; mais l'autre, c'était un grand homme : M. Thiers a écrit son histoire. »

Jean éprouva un profond chagrin lorsqu'il fallut renoncer à monter sur le siège. Son maître, qui lui avait interdit cette tribune, se laissa cependant souvent attendrir. Jean y remonta plusieurs fois. Cela allait encore quand les chevaux étaient sages, mais s'ils se défendaient un peu, la voiture manquait de verser.

Jean cessa d'être le premier ministre de l'écurie pour en devenir le roi constitutionnel. C'est lui qui nommait aux emplois. Mais comme il avait été habitué à tout faire par lui-même, nul employé ne le contentait. « Vous n'êtes que des maladroits, leur disait-il ; des propres à rien. » Tous les serviteurs qui avaient un peu d'amour-propre s'en allèrent l'un après l'autre. Les écuries du maître ne furent plus que le rendez-vous de farceurs, soumis, quand Jean était là, mais flânant, quand le pauvre vieux s'endormait. — Tout cela contrariait M. Thiers, toujours soucieux de son équipage et grand amateur de chevaux. Cependant, la mort de son vieux cocher l'attrista tellement, qu'on prétend que cet événement est entré pour quelque chose dans la colère avec laquelle il a répondu au général Changarnier qui, en somme, n'attaquait que M. Gambetta.

L'amitié des jeunes filles.

II

— Avant d'aller plus loin, je dois vous dire que je ne vous connais pas du tout, et que je ne sais si je dois croire à la vérité de vos paroles, ma petite demoiselle, répondit Wermuth avec ironie.

— Voilà un propos qui mériterait que je vous donne un soufflet, répondit la jeune fille irritée, et si vous ne l'avez pas reçu, vous devez en rendre grâces à votre âge et à vos infirmités. Je suis mademoiselle Weinhold, artiste du corps de ballet du théâtre de la cour.

— Pouvez-vous me montrer votre acte d'engagement, demanda Wermuth d'un air d'incrédulité dédaigneuse.

— Vous êtes un insolent ! et si vous ne rendez sur-le-champ les pendants d'oreille, c'est moi qui vous dénoncerai pour abus de confiance et pour vol.

— Je suis las de gens de cette sorte ! murmura le joaillier, voilà vos pendants, ajouta-t-il à haute voix, en en mettant une paire sur la banque.

— Ce ne sont pas les miens, s'écria Féodor, ils sont garnis de fausses pierres.

— Voilà qui est par trop fort ; je n'ai pas cessé de tenir dans la main ceux que vous m'avez remis.

— Un moment, cher Monsieur, un moment ; c'est-à-dire que vous avez profité de l'instant où je frappais aux vitres du magasin pour cacher mes pendants dans cette boîte-là. Soyez tranquille, je vous guettais.

— Voilà qui passe mon intelligence, s'écria le joaillier.

— Vous me traitiez tout à l'heure de fille suspecte, dit d'un ton méprisant Mlle Weinhold ; je dois vous faire observer à mon tour que vous avez une singulière manière d'agir, pour un homme qui n'a que la probité, la loi et la police à la bouche ; c'est moi, maintenant, qui vais informer la police de votre tentative d'escroquerie. Toi, Féodor, reste ici, et ne perds pas de vue ce saint personnage.

En disant ces mots, la danseuse de ballet se dirigea vers la porte. Toutefois, quelqu'un qui parut dans la rue changea son plan ; elle frappa aux vitres en appelant : Monsieur le docteur des artistes du théâtre.

— Ma foi, lui dit-elle lorsqu'il entra, vous ne pouviez arriver plus à propos. J'ai affaire ici à un pécheur endurci, dont les procédés m'obligent de recourir à votre assistance !

Puis elle lui raconta toute l'affaire.

— Monsieur Wermuth, lui dit le médecin, j'ai eu l'honneur de vous soigner, il y a quatre ans, et vous devez parfaitement me connaître. Si j'ai un conseil d'ami à vous donner, c'est de sortir de ce mauvais pas, à l'amiable. Vous avez à faire à une demoiselle de caractère fort énergique, et qui est capable non seulement d'appeler la police, mais encore tout le voisinage et tous les passants. Si les choses en ve-

naient là, je ne puis vous garantir que le public n'exerce sur vous ce que les Américains appellent le lynch-justice.

— Je me serai trompé, dit l'orfèvre d'un ton confus et suppliant ; cela se peut bien, à tout prendre, et j'offre de payer la somme qui m'a été demandée, bien que j'y perde énormément.

— Il n'en sera rien, dit la danseuse, exhibez seulement les boucles d'oreilles qui vous ont été offertes. Je puis, aussi bien que vous, en donner la valeur demandée. Et tirant de sa poche un portefeuille bourré de billets de banque, elle dit : Voilà vingt-cinq thalers, et comme tu t'es comporté en garçon de caractère, mon cher Féodor, voilà un thaler de plus pour ta bonne contenance et ta fermeté vis-à-vis de ce saint homme de bijoutier.

— Mille diables ! dit le docteur en riant, les dames du corps de ballet ne sont pas très grassement payées. Auriez-vous été promue au grade de danseuse de solo, Mlle Weinhold, ou bien...

— Si vous n'étiez pas mon médecin, je ne vous répondrais pas. Mais, reconnaissant vos excellentes qualités et vos bons services, je dois vous dire que j'ai trouvé un trésor (*Schatz*, en allemand, signifie trésor et aussi fiancé).

— Un trésor à deux jambes, vivant et surtout bien portant, répondit le docteur d'un ton amical et badin.

— C'est mon affaire, répondit la danseuse ; puis, s'adressant à Féodor, elle ajouta : Il faut que vous soyiez dans un bien pressant besoin pour que la mère se résigne à se séparer de boucles d'oreilles de si grand prix ?

— Féodor approcha les lèvres de l'oreille de la danseuse, et lui dit tout bas : « C'est un reste de temps meilleurs, et voilà pourquoi ma mère y tenait. » Mais nous avons à payer notre loyer, et quoique ma sœur soit, depuis le grand matin jusqu'à bien en avant dans la nuit, assidue à son tambour à broder, son gain ne suffit pas. Et, pour comble de malheur, ma mère est alitée.

— Cher docteur, dit Mlle Weinhold, faites-moi l'amitié d'aller voir la mère d'une de mes meilleures amies.

— Je ferai ce que vous désirez. Mais, en tout bien et tout honneur, je vous demanderai un baiser de vos adorables lèvres.

— Trois pour un, cher docteur, dès que la mère de Féodor sera rétablie, et cela aux yeux de tous, même de mon...

— Schatz, dit le docteur en achevant la phrase.

(A suivre.)

Théâtre de Lausanne.

Direction de MM. F. Lejeune et A. Vaslin.

Dimanche 29 décembre 1872

LA SERVANTE DU VAL-SUZON

Pièce historique en sept actes, tirée des *Causes célèbres*, par MM. Brisebarre et Nus.

LA PERLE DE LA CANEBIÈRE

Vaudeville en un acte.

On commencera à 7 heures.

Mercredi 1^{er} janvier 1873

(Abonnement suspendu.)

A la demande générale, une 2^{me} et dernière représentation de :

LA CLOSERIE DES GENETS

Grande pièce en sept actes, par Frédéric SOULIE

On commencera à 7 heures.

Jeudi 2 janvier 1873

(Sixième représentation de l'abonnement.)

LES PETITES MAINS

Comédie en trois actes, par MM. Labiche et Martin.

UNE VENGEANCE CORSE

Vaudeville en un acte.

On commencera à 8 heures.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

Lausanne. — Imp. Howard-Deiste.

